

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-123](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1900](#)

Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 1 p. (149r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1900, Familistère de Guise, Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53807>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [29 juillet 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret envoie à monsieur Chastanier les épreuves des pages 3 et 4 de la couverture du numéro d'août 1900 du *Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
19 juillet 1900

Monsieur Chartier,

J'ai l'honneur de
vous confirmer ma
lettre d'hier, et de vous
envoyer ci-joint les
pages 3 et 4 de la con-
verture du Devoir,
avec raménements
indiqués.

Respectueusement,
Henri G.

Je prie de vous
faire procéder à ces
raménements et
m'envoyer épreuve
et original.

Agreez je vous
prie, Monsieur,
mes civilités
respectueuses

17/2 André Gadin